FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR

105 RUE LAFAYETTE

75010 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Activité principale de l'entreprise : SYNDICAT PROFESSIONNEL

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

- Le dossier fiscal

Fait à PARIS
Le 16/12/2016

Isabelle WARAIN
Expert-comptable

L 3 Conseils
Cabinet d'Expertise comptable
43, rue de Pommard
75012 - PARIS
cabinet@l3conseils.fr



FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR

105 RUE LAFAYETTE

75010 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2016

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasses 2050 à 2059-E

Cabinet L3 CONSEILS
43, rue de Pommard

75012 PARIS
01 43 45 85 14

L3 Conseils

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR
105 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS

pour l'exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016,

et conformément à ma Lettre de Mission en date du 22/01/2004 avec avenant daté du 29/06/2016, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	668 923 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	896 746 Euros
- Résultat net comptable,	48 156 Euros

Fait à PARIS
Le 16/12/2016

Isabelle WARAIN
Expert-comptable

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR

105 RUE LAFAYETTE

75010 PARIS

COMPTES ANNUELS

Cabinet L3 CONSEILS
43, rue de Pommard

75012 PARIS
01 43 45 85 14

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	54 825	37 056	17 769	20 287	2 517-	12. 41-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 653		13 653	14 120	467-	3. 30-
	Total II	68 478	37 056	31 423	34 407	2 984-	8. 67-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	28 650		28 650	59 961	31 311-	52. 22-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	405 706		405 706	303 587	102 119	33. 64
	Disponibilités	185 658		185 658	102 058	83 600	81. 91
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 487		17 487	2 115	15 371	726. 61
	Total III	637 500		637 500	467 721	169 779	36. 30
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	705 979	37 056	668 923	502 128	166 795	33. 22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 653
(3) Dont à plus d'un an

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR
75010 PARIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	27 441	27 441		
	Report à nouveau	332 009	287 368	44 641	15. 53
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	48 156	44 641	3 515	7. 87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	407 606	359 450	48 156	13. 40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 469	103 305	54 164	52. 43
	Dettes fiscales et sociales	60 802	39 373	21 429	54. 43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	43 046		43 046	
	Total IV	261 317	142 678	118 640	83. 15
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	668 923	502 128	166 795	33. 22
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	261 317	142 678		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	767 180	129 567	896 746	760 057	136 689	17. 98
Chiffre d'affaires NET	767 180	129 567	896 746	760 057	136 689	17. 98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			121 785	129 208	7 423-	5. 75-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 149	1 213	64-	5. 27-
Autres produits			83	195	112-	57. 46-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 019 763	890 673	129 090	14. 49
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			669 091	610 988	58 104	9. 51
Impôts, taxes et versements assimilés			6 034	6 200	167-	2. 69-
Salaires et traitements			205 575	162 969	42 605	26. 14
Charges sociales			84 979	68 525	16 454	24. 01
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 727	4 117	610	14. 82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			924	36	888	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			971 330	852 835	118 494	13. 89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			48 434	37 838	10 596	28. 00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 119	2 345	226-	9. 64-
Total V	2 119	2 345	226-	9. 64-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2 119	2 345	226-	9. 64-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 553	40 183	10 370	25. 81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 397	4 458-	6 855	153. 77
Total des produits (I+III+V+VII)	1 021 882	893 018	128 864	14. 43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	973 727	848 377	125 349	14. 78
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	48 156	44 641	3 515	7. 87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	34 986		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 195		2 645
TOTAL	52 180		2 645
Prêts, autres immobilisations financières	14 120		
TOTAL	14 120		
TOTAL GENERAL	66 300		2 645

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			34 986	34 986
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 839	19 839
TOTAL			54 825	54 825
Prêts, autres immobilisations financières		467	13 653	13 653
TOTAL		467	13 653	13 653
TOTAL GENERAL		467	68 478	68 478

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	18 444	3 022		21 466
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 449	2 160	20	15 589
TOTAL	31 894	5 182	20	37 056
TOTAL GENERAL	31 894	5 182	20	37 056

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 022				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 160				
TOTAL	5 182				
TOTAL GENERAL	5 182				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 653	13 653	
Personnel et comptes rattachés	177	177	
Impôts sur les bénéfices	4 011	4 011	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 462	24 462	
Charges constatées d'avance	17 487	17 487	
TOTAL	59 790	59 790	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	157 469	157 469		
Personnel et comptes rattachés	13 272	13 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 469	35 469		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 061	12 061		
Produits constatés d'avance	43 046	43 046		
TOTAL	261 317	261 317		

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 268
Dettes fiscales et sociales	18 616
Total	134 884

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 487
Total	17 487
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	43 046
Total	43 046

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		17 769	20 287	2 517-	12. 41-
21810000	INSTAL ET AGENCEMENTS DIVERS	34 986	34 986		
21830000	MATERIEL DE BUREAU	19 839	17 195	2 645	15. 38
28181000	AMORT AGEN CONST DIVERS	21 466-	18 444-	3 022-	16. 38-
28183000	AMORT MAT BUREAU INFO	15 589-	13 449-	2 140-	15. 91-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		13 653	14 120	467-	3. 30-
27500000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	13 653	14 120	467-	3. 30-
Total II		31 423	34 407	2 984-	8. 67-
AUTRES CREANCES		28 650	59 961	31 311-	52. 22-
42100000	REMUNERATIONS DUES	177	38	139	366. 13
44400000	ETAT IMPOTS / BENEFICES (Regl)	4 011	22 442	18 431-	82. 13-
44561000	TVA DEDUCT S/ACHATS	5 084	77	5 007	NS
44567000	CREDIT DE TVA		267	267-	100. 00-
44586000	TVA S/FACT NON PARVENUES	19 378	16 857	2 521	14. 96
46710000	CREDITEURS DIVERS A PAYER		20 280	20 280-	100. 00-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		405 706	303 587	102 119	33. 64
50300000	VALEURS MOBILIERES PLACEMENT	405 706	303 587	102 119	33. 64
DISPONIBILITES		185 658	102 058	83 600	81. 91
51210000	SOCIETE GENERALE	116 462	55 461	61 000	109. 99
51240000	CREDIT DU NORD	69 051	46 353	22 698	48. 97
53000000	CAISSE	146	244	98-	40. 19-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		17 487	2 115	15 371	726. 61
48600000	CHARGES CONSTAT D AVANCE	17 487	2 115	15 371	726. 61
Total III		637 500	467 721	169 779	36. 30
TOTAL GENERAL		668 923	502 128	166 795	33. 22

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES RESERVES		27 441	27 441		
10680000	FONDS ASSOCIATIF	27 441	27 441		
REPORT A NOUVEAU		332 009	287 368	44 641	15. 53
11000000	REPORT A NOUVEAU	332 009	287 368	44 641	15. 53
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		48 156	44 641	3 515	7. 87
Total I		407 606	359 450	48 156	13. 40
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		157 469	103 305	54 164	52. 43
40100000	FOURNISSEURS	41 201		41 201	
40810000	FOURNIS FACT NON PARVENUES	116 268	103 305	12 963	12. 55
DETTES FISCALES ET SOCIALES		60 802	39 373	21 429	54. 43
42820000	CONGES A PAYER	13 272	10 527	2 746	26. 09
43100000	URSSAF (Regl)	22 783	19 846	2 937	14. 80
43720000	CAISSE RETRAITE SALARIES (Regl	6 288	4 101	2 187	53. 32
43740000	IONIS PREVOYANCE (Regl)	445	359	86	23. 96
43750000	MUTUELLE	609		609	
43860000	ORGAN SOCIAUX CHARGES A PAYER	5 344	4 410	934	21. 18
44551000	TVA A PAYER	11 337		11 337	
44571000	TVA COLLECTEE	724	130	594	455. 88
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		43 046		43 046	
48700000	PRODUITS CONSTAT D AVANCE	43 046		43 046	
Total IV		261 317	142 678	118 640	83. 15
TOTAL GENERAL		668 923	502 128	166 795	33. 22

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		896 746	760 057	136 689	17. 98
70601600	COTISATIONS 2016	633 161		633 161	
70640400	COT 14 ALPES HTE PROVENCE		288	288-	100. 00-
70640500	COT 14 HAUTES ALPES		5 332	5 332-	100. 00-
70641400	COT 14 NORMANDIE		387	387-	100. 00-
70642000	COT 14 CORSE		772	772-	100. 00-
70642100	COT 14 BOURGOGNE		1 543	1 543-	100. 00-
70642500	COT 14 DOUBS		260	260-	100. 00-
70643000	COT 14 LANGUEDOC ROUSSILLON		11 029	11 029-	100. 00-
70643200	COT 14 MIDI PYRENEES	518		518	
70643300	COT 14 GIRONDE		1 265	1 265-	100. 00-
70643900	COT 14 JURA		4 990	4 990-	100. 00-
70644000	COT 14 LANDES		3 043	3 043-	100. 00-
70644500	COT 14 CENTRE		482	482-	100. 00-
70646200	COT 14 PAS DE CALAIS	167	2 721	2 554-	93. 86-
70646300	COT 14 AUVERGNE		475	475-	100. 00-
70646400	COT 14 PYRENNEES ATLANTIQUE		2 624	2 624-	100. 00-
70646900	COT 14 RHONE ALPES		15 985	15 985-	100. 00-
70647100	COT 14 SAONE ET LOIRE		3 430	3 430-	100. 00-
70648400	COT 14 VAUCLUSE		455	455-	100. 00-
70648500	COT 14 VENDEE		229	229-	100. 00-
70648700	COT 14 LIMOUSIN		364	364-	100. 00-
70648800	COT 14 VOSGES		93	93-	100. 00-
70650400	COT 15 ALPES HTE PROVENCE	7 100	10 720	3 620-	33. 77-
70650500	COT 15 HAUTES ALPES	5 840		5 840	
70650600	COT 15 ALPES MARITIMES		6 960	6 960-	100. 00-
70651300	COT 15 BOUCHES DU RHONE		6 670	6 670-	100. 00-
70651400	COT 15 NORMANDIE	80	13 360	13 280-	99. 40-
70651700	COT 15 CHARENTE MARITIME	1 440	39 710	38 270-	96. 37-
70652000	COT 15 CORSE	1 700	5 120	3 420-	66. 80-
70652100	COT 15 BOURGOGNE	1 440		1 440	
70652400	COT 15 DORDOGNE	3 533	17 733	14 200-	80. 08-
70652500	COT 15 FRANCHE COMTE		1 120	1 120-	100. 00-
70653000	COT 15 LANGUEDOC ROUSSILLON	11 520	75 000	63 480-	84. 64-
70653200	COT 15 MIDI PYRENEES	2 000	35 984	33 984-	94. 44-
70653300	COT 15 GIRONDE	990	21 000	20 010-	95. 29-
70653900	COT 15 JURA	4 573	1 667	2 907	174. 40
70654000	COT 15 LANDES	5 120	27 168	22 048-	81. 15-
70654500	COT 15 CENTRE		6 720	6 720-	100. 00-
70654700	COT 15 LOT ET GARONNE		1 360	1 360-	100. 00-
70654900	COT 15 PAYS DE LOIRE	240	17 920	17 680-	98. 66-
70655000	COT 15 MANCHE	5 273	4 167	1 107	26. 56
70655400	COT 15 LORRAINE	160	7 360	7 200-	97. 83-
70655600	COT 15 BRETAGNE		56 030	56 030-	100. 00-
70655800	COT 15 NIEVRE	1 061		1 061	
70655900	COT 15 NORD		4 510	4 510-	100. 00-
70656200	COT 15 PAS DE CALAIS	800	15 950	15 150-	94. 98-
70656300	COT 15 AUVERGNE	560	10 320	9 760-	94. 57-
70656400	COT 15 PYRENNEES ATLANTIQUES	1 507	8 333	6 827-	81. 92-
70656700	COT 15 BAS RHIN		960	960-	100. 00-
70656800	COT 15 HAUT RHIN	367	833	467-	56. 00-
70656900	COT 15 RHONE ALPES	560	48 240	47 680-	98. 84-
70657100	COT 15 SAONE ET LOIRE		2 240	2 240-	100. 00-
70657500	COT 15 PARIS		3 360	3 360-	100. 00-
70658000	COT 15 PICARDIE	320	13 070	12 750-	97. 55-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
70658100	COT 15 TARN		4 720	4 720-	100. 00-
70658300	COT 15 VAR		34 920	34 920-	100. 00-
70658400	COT 15 VAUCLUSE		6 480	6 480-	100. 00-
70658500	COT 15 VENDEE	560	49 200	48 640-	98. 86-
70658700	COT 15 LIMOUSIN	720	2 948	2 228-	75. 57-
70658900	COT 15 YONNE		2 400	2 400-	100. 00-
70680000	FORMATIONS	500		500	
70815000	CONGRES FNHPA		20 000	20 000-	100. 00-
70822000	COLLECTE METEO FRANCE	122 893	84 203	38 690	45. 95
70850000	PARTENAIRES OFF + CLUB FOURNIS	82 042	35 833	46 208	128. 95
Chiffre d'affaires NET		896 746	760 057	136 689	17. 98
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		121 785	129 208	7 423-	5. 75-
74000000	SUBVENTION		5 000	5 000-	100. 00-
74100000	AGEFOS PME		6 474	6 474-	100. 00-
74110000	UMIH FORMATION	1 097	1 539	442-	28. 69-
74120000	AGP HPA PARITARISME	116 688	108 990	7 698	7. 06
74130000	REDEVANCE CAMPING QUALITE	4 000	7 206	3 206-	44. 49-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		1 149	1 213	64-	5. 27-
79100000	REMB CPAM SALAIRES	1 149	1 213	64-	5. 27-
AUTRES PRODUITS		83	195	112-	57. 46-
75800000	PRODUITS DIV GESTION COURANTE	83	195	112-	57. 46-
Total des Produits d'exploitation		1 019 763	890 673	129 090	14. 49
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		669 091	610 988	58 104	9. 51
60611000	FOURNITURE D''ENERGIES	1 535	1 815	280-	15. 45-
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN DIVERS	1 273	33	1 240	NS
60640000	FOURNIT ADMINISTRATIVES	3 613	5 258	1 645-	31. 28-
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	59 840	60 017	177-	0. 29-
61520000	ENTRETIEN LOCAUX	697	914	217-	23. 72-
61553000	MAINTENANCE MAT BUREAU	4 717	6 723	2 006-	29. 83-
61600000	ASSURANCES	3 437	3 313	124	3. 74
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	2 605	1 015	1 590	156. 70
62100000	PERSONNEL INTERIMAIRE	3 676	57 665	53 989-	93. 63-
62260000	HONORAIRES	120 391	71 255	49 136	68. 96
62262000	HONORAIRES COMMUNICATION	194 580	181 586	12 994	7. 16
62265000	HONORAIRES METEO FRANCE	127 883	84 203	43 680	51. 87
62380000	POURBOIRE ET DONS		98	98-	100. 00-
62381000	CADEAUX CEREMONIES	1 393	750	643	85. 73
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	37 914	29 268	8 645	29. 54
62570000	RECEPTIONS	3 665	8 310	4 644-	55. 89-
62600000	FRAIS POSTAUX	3 464	3 810	346-	9. 09-
62610000	FRAIS TELECOMMUNICATION	9 280	9 934	654-	6. 58-
62750000	FRAIS DE BANQUE	902	632	270	42. 77
62810000	COTISATIONS	32 276	30 681	1 595	5. 20
62830000	DOSSIERS SUIVIS PAR REGIONS	55 950	53 708	2 242	4. 17
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		6 034	6 200	167-	2. 69-
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	1 155	1 222	67-	5. 48-
63330000	FORMATION CONTINUE	934	988	54-	5. 48-
63530000	IMPOTS DIRECTS	3 945	3 990	45-	1. 14-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
SALAIRES ET TRAITEMENTS		205 575	162 969	42 605	26. 14
64110000	SALAIRES. APPOINT. COMMISSIONS	198 809	162 004	36 806	22. 72
64120000	CONGES PAYES	2 746	2 098-	4 843	230. 91
64140000	INDEM. ET AVANTAGES DIVERS	2 832	1 479	1 352	91. 41
64150000	INDEMNITES	1 188	1 584	396-	25. 00-
CHARGES SOCIALES		84 979	68 525	16 454	24. 01
64510000	COTISATIONS A L' URSSAF	56 889	55 578	1 311	2. 36
64532000	COTISATION RETRAITE SALARIES	15 564	11 747	3 817	32. 49
64540000	COTISATION A IONIS PREVOYANCE	1 510	1 349	161	11. 94
64541000	COTISATION AUX ASSEDIC	8 477		8 477	
64550000	COTISATIONS MUTUELLE	806		806	
64580000	CHARGES SUR SALAIRES PROVIS.	934	872-	1 806	207. 09
64750000	MEDECINE TRAVAIL	798	722	76	10. 55
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		4 727	4 117	610	14. 82
68112000	DOT. AMORT. IMMO. CORPOR.	4 727	4 117	610	14. 82
AUTRES CHARGES		924	36	888	NS
65800000	CHARGES DIV. GESTION COURANTE	924	36	888	NS
Total des Charges d'exploitation		971 330	852 835	118 494	13. 89
Résultat d'exploitation		48 434	37 838	10 596	28. 00
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		2 119	2 345	226-	9. 64-
76700000	PRODUITS/CESS.VAL.PLACEM	2 119	2 345	226-	9. 64-
Total des Produits financiers		2 119	2 345	226-	9. 64-
Résultat financier		2 119	2 345	226-	9. 64-
Résultat courant avant impôts		50 553	40 183	10 370	25. 81
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 397	4 458-	6 855	153. 77
69500000	IMPOT SUR LES BENEFICES	9 862	6 405	3 457	53. 97
69910000	CICE	7 465-	10 863-	3 398	31. 28
Total des produits		1 021 882	893 018	128 864	14. 43
Total des charges		973 727	848 377	125 349	14. 78
Bénefice ou perte (Produits - Charges)		48 156	44 641	3 515	7. 87

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR

105 RUE LAFAYETTE

75010 PARIS

DOSSIER FISCAL

Cabinet L3 CONSEILS
43, rue de Pommard

75012 PARIS
01 43 45 85 14

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Égalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2065-SD
2016

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102015	et clos le	30092016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN	105 RUE LAFAYETTE 75010 PARIS
SIRET 3 1 3 3 8 3 5 2 3 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: SYNDICAT PROFESSIONNEL

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3%: 12 433 | Bénéfice imposable à 15%: 38 120 | Déficit:

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%:

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%:

PV à long terme imposables à 19%:

Autres PV imposables à 19%:

PV à long terme imposables à 0%:

PV exonérées (art. 238 quindecies):

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ | Jeunes entreprises innovantes ☐ | Zones franches urbaines ☐ | Pôle de compétivité ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ | Autres dispositifs ☐ | Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers côtées ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas):

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %:

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Cabinet L3 CONSEILS 43, rue de Pommard 75012 PARIS ***Tél:*** 01 43 45 85 14	***Tél:***
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	**Identité du déclarant:**
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu PARIS Qualité et nom du signataire: Signature
Tél:	

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2016

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					**Total (a à h)**	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Montant des sommes versées :					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 105 RUE LAFAYETTE 75010 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 31383523000013 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092016 Net 3	N-1 30092015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	54 825	AU 37 056	17 769	20 287
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	13 653	BI	13 653	14 120
	TOTAL (II)	BJ	68 478	BK 37 056	31 423	34 407
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	28 650	CA	28 650	59 961
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	405 706	CE	405 706	303 587
	Disponibilités	CF	185 658	CG	185 658	102 058
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 487	CI	17 487	2 115
	TOTAL (III)	CJ	637 500	CK	637 500	467 721
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	705 979	1A 37 056	668 923	502 128

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 653 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	27 441	27 441
	Report à nouveau	DH	332 009	287 368
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	48 156	44 641
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	407 606	359 450
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	157 469	103 305
	Dettes fiscales et sociales	DY	60 802	39 373
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	43 046	
	TOTAL (IV)	EC	261 317	142 678
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	668 923	502 128

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	261 317	142 678
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — services*	FG	767 180	FH	129 567	FI	896 746	760 057
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	767 180	FK	129 567	FL	896 746	760 057
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	121 785	129 208
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 149	1 213
	Autres produits (1) (11)					FQ	83	195
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 019 763	890 673
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	669 091	610 988
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 034	6 200
	Salaires et traitements*					FY	205 575	162 969
	Charges sociales (10)					FZ	84 979	68 525
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements*					GA	4 727	4 117
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	924	36
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	971 330	852 835
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 434	37 838
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	2 119	2 345
	Total des produits financiers (V)					GP	2 119	2 345
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 119	2 345
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	50 553	40 183

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	2 397	(4 458)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 021 882	893 018
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	973 727	848 377
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	48 156	44 641

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 149	1 213
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2016

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions – Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL
	Constructions – Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO
	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
		TOTAL IV	LQ	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	ØH	ØJ

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions – Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL
	Constructions – Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO
	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
		TOTAL IV	LQ	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	ØH	ØJ

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions – Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions – Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 34 986	MO 34 986
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 19 839	MU 19 839
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH 54 825	NI 54 825
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 467	2F 13 653	2G 13 653
		TOTAL IV	I3	NJ 467	NK 13 653	2H 13 653
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK 467	ØL 68 478	ØM 68 478

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	18 444	QE	3 022	QF		QG	21 466
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 449	QM	2 160	QN	20	QO	15 589
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	31 894	QV	5 182	QW	20	QX	37 056
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	31 894	ØP	5 182	ØQ	20	ØR	37 056

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif	DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	REPRISES Colonne 5 Mode dégressif	REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement **TOTAL I**	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions — Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Constructions — Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	**Total général** non ventilé (NS + NT + NU)	NY	**Total général** non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2016

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	13 653	UV	13 653	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	177		177		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	4 011		4 011		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 462		24 462		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	17 487		17 487		
	TOTAUX	VT	59 790	VU	59 790	VV	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	157 469	157 469		
Personnel et comptes rattachés		8C	13 272	13 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	35 469	35 469		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 061	12 061		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	43 046	43 046		
TOTAUX		VY	261 317	VZ 261 317		

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 6

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 48 156

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WC	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art, 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	9 862
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
TOTAL I							WR : 58 018

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	- imposées aux taux de 0 %	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	XA

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
Majoration d'amortissement *							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG : 7 465
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2
TOTAL II							XH : 7 465

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice **(I moins II)**	XI	50 553
	déficit **(II moins I)**	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	50 553 — XO

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN 30/09/2016

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
cice		7 465
Total des déductions diverses	XG	7 465

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	13 272

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	287 368	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	44 641	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
TOTAL I	ØF	332 009	Report à nouveau	ZG	332 009
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	332 009

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		59 840	60 017
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		3 676	57 665
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		442 854	337 044
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		162 721	156 261
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		669 091	610 988
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z		6 034	6 200
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		6 034	6 200
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY		188 686	150 318
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		167 367	122 292
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *	ØB		169 828	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):	YP		5	7
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		

RÉGIME DE GROUPE*							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19 %	Long terme ⑩ : 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						
				(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2016

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant [X] *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 16% 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

formulaire obligatoire
(article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	**taxées à 15 %**	**taxées à 18 %**	**taxées à 19 %**	**taxées à 25 %**
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	**réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année** ②	**montants prélevés sur la réserve**		**montant de la réserve à la clôture de l'exercice** ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	**ne donnant pas lieu à complément d'impôt** ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2016

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102015 et clos le : 30092016 Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	896 746
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	121 785
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	83
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 149
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 019 763

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	609 251
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	924
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	610 174

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	409 589

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	409 589

Si vous êtes assujettis à la CVAEet un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	897 895
Période de référence — GY 01/10/2015	GZ	30/09/2016
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Nadia KNYBÜHLER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Paris

Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air
105 rue La Fayette – 75010 PARIS

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Nadia KNYBÜHLER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Paris

Fédération Nationale de L'Hôtellerie en Plein Air
FNHPA

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1er SEPTEMBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nadia KNYBÜHLER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Paris

1.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

> *Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

2.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Nadia KNYBÜHLER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Paris

3.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nogent sur Marne le 2 JANVIER 2017

Nadia KNYBÜHLER

Commissaire aux comptes

Nadia KNYBÜHLER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Paris

Nadia KNYBUHLER

Expert Comptable
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables
de la Région Parisienne

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Paris

Fédération Nationale de L'Hôtellerie en Plein Air
FNHPA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er SEPTEMBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs les Membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisée.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Nogent sur Marne le 2 janvier 2017

Nadia KNYBÜHLER

Commissaire aux comptes

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR
75010 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	54 825	37 056	17 769	20 287	2 517-	12. 41-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 653		13 653	14 120	467-	3. 30-
	Total II	68 478	37 056	31 423	34 407	2 984-	8. 67-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	28 650		28 650	59 961	31 311-	52. 22-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	405 706		405 706	303 587	102 119	33. 64
	Disponibilités	185 658		185 658	102 058	83 600	81. 91
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 487		17 487	2 115	15 371	726. 61
	Total III	637 500		637 500	467 721	169 779	36. 30
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	705 979	37 056	668 923	502 128	166 795	33. 22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 653
(3) Dont à plus d'un an

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR
75010 PARIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	27 441	27 441		
	Report à nouveau	332 009	287 368	44 641	15.53
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	48 156	44 641	3 515	7.87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	407 606	359 450	48 156	13.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 469	103 305	54 164	52.43
	Dettes fiscales et sociales	60 802	39 373	21 429	54.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	43 046		43 046	
	Total IV	261 317	142 678	118 640	83.15
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	668 923	502 128	166 795	33.22
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	261 317	142 678		

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR
75010 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	767 180	129 567	896 746	760 057	136 689	17.98
Chiffre d'affaires NET	767 180	129 567	896 746	760 057	136 689	17.98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			121 785	129 208	7 423-	5.75-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 149	1 213	64-	5.27-
Autres produits			83	195	112-	57.46-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 019 763	890 673	129 090	14.49
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			669 091	610 988	58 104	9.51
Impôts, taxes et versements assimilés			6 034	6 200	167-	2.69-
Salaires et traitements			205 575	162 969	42 605	26.14
Charges sociales			84 979	68 525	16 454	24.01
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 727	4 117	610	14.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			924	36	888	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			971 330	852 835	118 494	13.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			48 434	37 838	10 596	28.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR
75010 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 119	2 345	226-	9. 64-
Total V	2 119	2 345	226-	9. 64-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2 119	2 345	226-	9. 64-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 553	40 183	10 370	25. 81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 397	4 458-	6 855	153. 77
Total des produits (I+III+V+VII)	1 021 882	893 018	128 864	14. 43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	973 727	848 377	125 349	14. 78
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	48 156	44 641	3 515	7. 87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
Comme les années précédentes les recettes ont été comptabilisées selon les encaissements sur la période.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE EN PLEIN AIR
75010 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	34 986		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 195		2 645
TOTAL	52 180		2 645
Prêts, autres immobilisations financières	14 120		
TOTAL	14 120		
TOTAL GENERAL	66 300		2 645

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			34 986	34 986
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 839	19 839
TOTAL			54 825	54 825
Prêts, autres immobilisations financières		467	13 653	13 653
TOTAL		467	13 653	13 653
TOTAL GENERAL		467	68 478	68 478

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	18 444	3 022		21 466
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 449	2 160	20	15 589
TOTAL	31 894	5 182	20	37 056
TOTAL GENERAL	31 894	5 182	20	37 056

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 022				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 160				
TOTAL	5 182				
TOTAL GENERAL	5 182				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 653	13 653	
Personnel et comptes rattachés	177	177	
Impôts sur les bénéfices	4 011	4 011	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 462	24 462	
Charges constatées d'avance	17 487	17 487	
TOTAL	59 790	59 790	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	157 469	157 469		
Personnel et comptes rattachés	13 272	13 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 469	35 469		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 061	12 061		
Produits constatés d'avance	43 046	43 046		
TOTAL	261 317	261 317		

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 268
Dettes fiscales et sociales	18 616
Total	134 884

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 487
Total	17 487
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	43 046
Total	43 046